



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 juin 2018

n° 076-18 C

**Objet :** *RS - Précisions sur le poste et le recrutement du webmestre éditorial à la direction mutualisée de la communication*

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 59

<b>Aillon-le-Jeune</b>	
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Anne Manipoud - Alain Thieffinat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	Julien Donzel
<b>Chambéry</b>	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Françoise Marchand - Dominique Morand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoiz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemermet
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
<b>La Thuile</b>	
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Céline Barniaudy à Alain Thieffinat - de Suzanne Boucher à Lionel Mithieux - de Nathalie Colin-Cocchi à Driss Bourida - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Yvette Fetaz à David Dubonnet - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Dominique Saint-Pierre à Mustapha Hamadi - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Daniel Grosjean - Dominique Pommat - Patrick Roulet - Philippe Trepier - Florence Vallin-Balas

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

# Conseil communautaire du 14 juin 2018

délibération n° 076-18 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement du webmestre éditorial à la direction mutualisée de la communication**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, indique que le poste de webmestre éditorial à la direction mutualisée de la communication est à pourvoir.

Ce poste consiste à piloter et mettre en œuvre la stratégie web des collectivités mutualisées, et d'assurer le contenu éditorial des supports web et digitaux.

**Vu** l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

**Vu** le tableau des effectifs,

**Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : confirme** que le poste de webmestre éditorial à la direction mutualisée de la communication est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des attachés. Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

**Niveau de recrutement :**

Catégorie A – cadre d'emplois d'attaché territorial

**Missions confiées à l'agent :**

## 1. Pilotage de la stratégie web

- Mener des projets web sur la base de la plate-forme numérique, et en faire la promotion auprès des autres communes.
- Planifier et mettre en œuvre le volet web d'un plan de communication.
- Assurer le référencement, ainsi que l'administration, l'animation, le développement et des supports web sur les volets techniques et stratégiques.
- Assurer une veille stratégique et technologique des outils, et rendre compte de l'évaluation par un traitement statistique.
- Développer de nouveaux supports et outils pour faire de la direction un service de pointe : pilotage, conception et animation de projets, e-administration.

## 2. Création et gestion de contenus web

- En lien avec le responsable éditorial et les chargés de communication, définir et produire le contenu (texte et iconographie) des sites internet, du webzine, des réseaux sociaux des collectivités : sourcing auprès des services et collectivités, rédaction et diffusion des articles, développement, mise à jour et enrichissement des contenus.
- Animer et modérer les réseaux sociaux en pilotage à la direction de la communication, en lien avec les chargés de communication et le responsable éditorial.
- Participer à la stratégie éditoriale des publications web (newsletters principalement) : définition des sujets, rédaction des articles, diffusion de la lettre, évaluation de son impact et des solutions pour la rendre plus efficace.
- Participer occasionnellement à d'autres supports d'informations (print) en appui au rédacteur en chef des supports d'information : définitions de sujets, conférence de rédaction, rédaction d'articles, afin d'offrir une déclinaison multicanal de l'information et d'assurer le lien entre print et web.

### 3. Animation des réseaux des contributeurs

- Animer le groupe des contributeurs des supports web existants et à venir.
- Former les contributeurs au CMS utilisé.
- Accompagner les directions dans leurs missions de rédaction.
- Assurer la diffusion et le respect de la charte éditoriale des supports web.
- Apporter une assistance technique aux utilisateurs.

#### Rémunération de l'emploi :

Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois d'attaché territorial selon expérience,

**Article 2 : confirme** que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article 3-3 de la loi précitée du 26 janvier 1984, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4/5 dans le secteur de la communication et du web,
- connaissance indispensable des technologies (HTML5, CSS, web responsive design...), traitement d'images et infographies du web,
- maîtrise de la culture web, de l'environnement juridique des métiers et outils de la communication et du web,
- maîtrise de la méthodologie de gestion de projets,
- créativité, qualités rédactionnelles,
- réactivité, rapidité de réalisation, disponibilité, autonomie, prise d'initiatives,
- rigueur, sens de l'organisation et du travail en équipe.

**Article 3 : autorise** le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 076-18 C

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement du webmestre éditorial à la direction mutualisée de la communication

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H20990H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20990H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018